

Rapport de la commission technique chargée de l'examen du préavis municipal No 60 relatif à l'abrogation de l'art.95 du règlement du conseil communal

La commission, composée de :

Mme Gilberte Corbaz, MM Jacques Carpentier, Yves Clerc et David Manrandola, ainsi que de Mme Catherine Labouchère, premier membre et rapporteur, s'est réunie le lundi 12 mai 2014 à 19h à la salle Lausanne du Bâtiment communal.

M. le syndic Gérald Cretegnny a assisté à la première partie de la séance, donné des explications sur le préavis et répondu aux questions. La commission le remercie pour sa disponibilité.

Les faits : suite à son adoption par le conseil communal de Gland le 10 octobre 2013, le règlement communal, révisé, a été soumis à l'approbation de la cheffe du Département de l'Intérieur qui l'a approuvé le 10 décembre 2013 et publié ensuite dans la Feuille des avis officiels du canton le 10 janvier 2014. Un référendum concernant cet objet n'a pas été demandé.

L'art. 95 figurait déjà dans les précédents règlements communaux de 1985 et 2006. Il a donc été repris dans celui de 2013. Or, suite à un examen plus approfondi par le service cantonal des communes et du logement, il s'avère que cet article n'est plus conforme à la loi sur les communes, récemment révisée. Ce service recommande donc de l'abroger.

Délibérations de la commission :

La commission constate que sa marge de manoeuvre n'existe pas en la matière. En effet, elle ne peut recommander de maintenir un article qui est contraire à la loi sur les communes. Elle doit donc recommander son abrogation. La portée de cette abrogation ne modifiera en rien la pratique du conseil communal, car il n'a jamais été appliqué jusqu'à maintenant.

Conclusions :

A l'unanimité, la commission recommande au conseil communal d'accepter le préavis municipal No 60 à savoir abroger l'art.95 du règlement du conseil communal.

Pour la commission technique :


Catherine Labouchère
1er membre et rapporteur


Gilberte Corbaz, membre


Jacques Carpentier, membre


Yves Clerc, membre

David Marandola, membre

Gland, le 12 mai 2014

